

Raymond Klein

Libéralisme et gauche

Qui est libéral ? Est-ce la droite qui, au nom de certaines théories économiques, pratique le démantèlement social, à l'avantage de sa clientèle de toujours, les nantis ? Est-ce la social-démocratie qui, partant de l'idée que l'argent doit être gagné avant de pouvoir le redistribuer, favorise la libre entreprise et l'ouverture des marchés ? Un petit tour sur Wikipédia suffit pour se convaincre que les choses sont bien plus compliquées : « Liberals often stand for Abortion, Homosexuality, Atheism, Pornography, Secularism, Anti-Semitism, Media Censorship, Illegal Immigration, Gay Rights, War Protests, High Taxes, Welfare, Animal Rights, Marijuana, Separation Of Church And State, Sodomy and Fornication. »¹ Cette liste est longue, mais on y cherche en vain les traits qui sont habituellement associés au libéralisme de ce côté-ci de l'Atlantique.

Si, aux Etats-Unis, liberal est employé par des gens de droite pour caractériser négativement les idéaux des gens de gauche, ce n'est peut-être pas parce que les Américains sont fous. Certains côtés du libéralisme sont indubitablement de gauche. Dans l'usage outre-atlantique du mot, il s'agit bien entendu plutôt du libéralisme politique, alors qu'en Europe, « libéral » désigne souvent le libéralisme économique. Mais les deux ne peuvent pas être complètement dissociés et sont liés à une anthropologie de la liberté et de l'égalité des individus. Malgré les apparences, cette dernière est aujourd'hui malmenée par des raisonnements politiques de droite comme de gauche.

Réhabiliter ce qu'il y a de progressiste dans le libéralisme serait une vaste tâche. Par ailleurs, penser à contre-courant n'est jamais chose aisée. C'est pourquoi la présente contribution prend plutôt la forme d'une collection de réflexions brutes que celle d'une présentation exhaustive et façonnée. A un moment où la gauche tout entière cherche ses marques idéologiques, un dossier sur le libéralisme se devait d'aborder cette filiation oubliée et refoulée.

Le libéralisme contre l'Etat

Historiquement, le libéralisme défend les droits individuels face aux monarchies « de droit divin » et face à l'Eglise. En raisonnant sur les « droits naturels » des personnes, des penseurs libéraux

Que reste-t-il de l'égalité entre êtres humains si on refuse à deux tiers de l'humanité, en vertu de leur lieu de naissance, l'accès aux oasis de l'aisance ?

comme John Locke et Montesquieu ont généralisé cette défense : il s'agit de préserver les droits individuels contre « le souverain » – tout gouvernement de quelque nature qu'il soit.

Notons au passage que les *checks and balances* anglo-saxons répondent sans doute mieux à ce défi que la sacro-sainte séparation des pouvoirs. De toute façon, ce dernier principe est continuellement bafoué dans nos systèmes politiques – l'exécutif s'occupe aussi de produire les lois – et n'est valorisé que pour attaquer l'adversaire politique et sans s'interro-

ger sur sa validité ni sa réalité. On est loin de la tradition libérale d'un regard critique sur l'Etat.

Rappelons aussi que ce libéralisme, tout en théorisant l'Etat moderne à travers le « contrat social », prévoit un droit moral de révolte ou de désobéissance civile quand le « souverain » se comporte de manière inadéquate. Là encore, on est loin de cette conception libérale, quand nos Etats de droit persécutent des militantes et militants d'ONG désobéissants.

Si la méfiance à l'égard de l'Etat s'est notablement atténuée dans une partie de la gauche, c'est aussi à cause des conquêtes sociales qui ont conduit à l'Etat-providence. Le « souverain » est aujourd'hui perçu comme un allié dans la lutte contre l'« horreur économique » triomphante – en faisant fi des tendances liberticides qui lui sont inhérentes. Nous y reviendrons.

Egalité et liberté

En se fondant sur les individus, notamment leur liberté et leur égalité, le libéralisme est à l'origine de l'humanisme moderne. Certes, cette vision de l'être

humain est incomplète, puisqu'elle traite la vie sociale des individus comme accessoire et librement choisie, alors qu'elle est constitutive de l'existence humaine. Mais le principe d'égalité reste un puissant vecteur d'émancipation sociale et politique. Revendiquer un accès juste aux ressources comme l'éducation ou l'aide au logement, c'est s'attaquer à notre méritocratie de façade. Et dénoncer l'influence des lobbies ou de « généreux donateurs » sur les décisions politiques, c'est se baser sur le principe « une personne, une voix » pour critiquer le fonctionnement de nos démocraties.

Cet héritage libéral peut aussi s'appliquer à la déchirante problématique de l'immigration illégale. C'est le principe d'égalité qui nous mène au-delà de la miséricorde chrétienne ou humaniste. Il est vrai que certains libéraux affirmeront que le droit des personnes du Sud se réduit à vivre et à mourir librement là où ils sont. Mais que reste-t-il de l'égalité entre êtres humains si on refuse à deux tiers de l'humanité, en vertu de leur lieu de naissance, l'accès aux oasis de l'aisance ? Cette immigration est peut-être illégale, elle n'est certainement pas illégitime.

Notons que ce débat oppose des mouvements progressistes radicaux à des pseudo-libéraux et à des sociaux-démocrates. Or, du temps de l'autre Mur, ces derniers se vantaient de combattre le système communiste au nom justement des droits humains issus du libéralisme politique. Notons aussi qu'en matière de libre circulation des personnes, la gauche radicale se montre plus facilement généreuse avec des réfugiés politiques africains qu'avec des plombiers polonais.

Liberté individuelle et libertés politiques

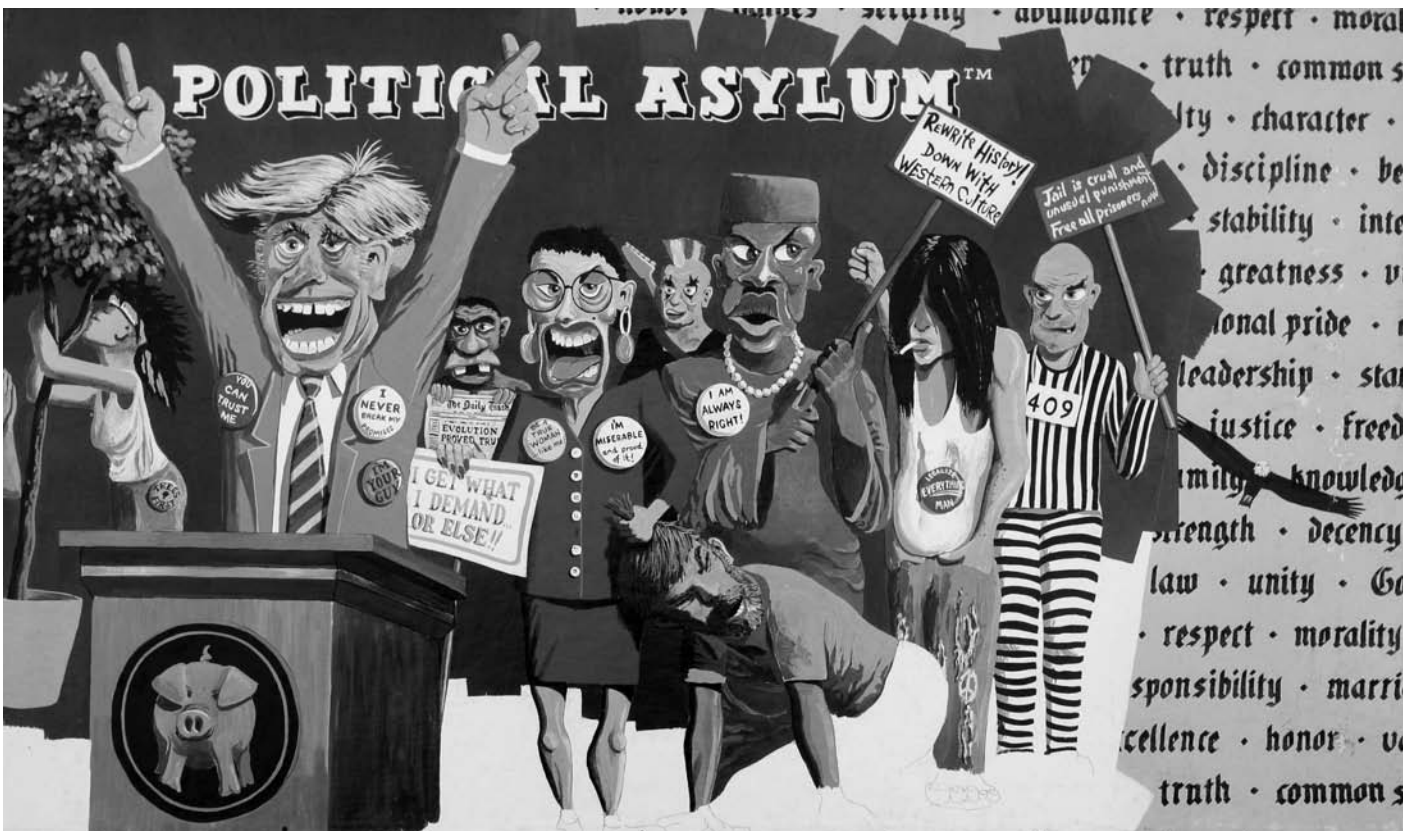
Mis à part la protection de l'individu contre l'arbitraire et les iniquités de l'Etat, en quoi peut consister un projet politique libéral ? Alors que les penseurs libéraux se méfient de l'Etat, ils ne rejettent pas forcément la politique. Certes, Adam Smith privilégie la main invisible du marché pour réguler la société. Mais Immanuel Kant, en évoquant l'image de l'être humain qui passe de la minorité à l'âge adulte, favorise un gouvernement sur base non seulement d'élections, mais aussi d'un débat public

libre. En ce sens, la primauté du politique sur l'économique est tout à fait compatible avec une vision du monde libérale. Le débat entre les libéraux et leurs critiques devrait donc simplement porter sur les domaines dans lesquels les représentations politiques peuvent s'immiscer et ceux laissés au libre jeu du marché ou du vivre ensemble.

Un tel projet politique libéral reste caractérisé par le principe de liberté maximale. Le gouvernement collectif tranche et restreint là où cela est nécessaire, et laisse les autres choix aux individus, dans un esprit de liberté, de tolérance et de pluralisme. La diversité et le débat ne découlent pas seulement des droits individuels, mais permettent une vie en commun plus riche, où des opinions et des pratiques émergent, s'affrontent, s'établissent ou disparaissent.

L'actualité française récente permet de mesurer combien notre vie intellectuelle est éloignée de cette pensée libérale politique. L'interdiction du voile islamique dans les écoles publiques constitue de toute évidence une atteinte grave à la liberté individuelle. D'un point de vue libéral, une telle immixtion ne peut pas

Les « libéraux » vus à travers les yeux des conservateurs américains. Couverture du jeu « Political asylum » (Maison de fous politique) de Windbreaker Entertainment.



être motivée simplement par son opportunité. La plupart des penseurs libéraux se défiaient de la religion et, s'ils vivaient encore, seraient d'accord qu'il vaut mieux ne pas porter le voile. Mais pour justifier une telle mesure, il faut établir qu'elle est nécessaire – ce qui est loin d'être évident. L'aspect choquant, ce n'est pas l'interdiction en soi, mais la désinvolture avec laquelle la plupart des acteurs sont passés outre le principe de la liberté individuelle.

De même, dans le cas des menaces de mort contre Robert Redeker, qui a publié un article jugé islamophobe, le débat porte plus sur le contenu de l'article que sur les menaces contre la liberté. Pour les uns, il faut défendre Redeker parce qu'il a osé dire la vérité (« haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran », etc.). Les autres condamnent ce qu'il a écrit et ne sont pas loin de trouver qu'il a bien cherché ce qui lui arrive. Face à la publication d'un texte peut-être haineux mais certainement pas menaçant, le recours aux menaces de mort est évidemment inacceptable. Mais pas parce que cela implique de la violence physique – les auteurs des menaces ne sont en effet pas en situation de faire valoir d'autres formes de violence. Ce qui heurte les fondements libéraux de notre société, c'est le principe du faire taire. Faire taire quelqu'un en l'assassinant, en le menaçant, mais aussi en interdisant la représentation des pièces de tel auteur ou en assignant en justice tel intellectuel ayant eu des propos déplaisants. Face à la légèreté avec laquelle on appelle à l'interdiction de partis d'extrême droite, de propos antiarabes ou anti-israéliens, des jeux et des émissions de télé violente, il se trouve peu de voix pour rappeler l'importance de la liberté individuelle et de la liberté d'expression en tant que principe.

La gauche contre la liberté

A gauche, cette légèreté est sans doute liée au culte d'un Etat providence qui protège les individus malgré eux : port de la ceinture obligatoire, interdiction de fumer justifiée aussi par une diminution des cancers... Un socialiste souhaitera protéger dès que c'est utile, un libéral ne l'acceptera que lorsque la nécessité est établie. Ainsi, la scolarisation obligatoire, qui s'applique à des individus mineurs, apparaît comme une contrainte

acceptable – encore que « l'instruction parentale », très répandue outre-Atlantique, soit tolérée en Europe.

Le débat est plus vif au sujet des mécanismes de minima sociaux et de réinsertion de personnes en difficulté. Dans ce domaine, une gauche traditionnelle, modérée ou radicale, réclame le maintien d'un niveau élevé de « protection ». Elle met l'accent sur le niveau des indemnités plutôt que sur les possibilités de recherche d'un travail ou l'accès à la formation continue. En face, libéraux, mais aussi chrétiens-sociaux et blairistes, avancent le mot d'ordre

La critique écologiste ne met pas en cause le dogme de l'économie libérale, qui est celui d'une optimisation à travers les mécanismes de marché.

de la responsabilité individuelle – si on les aide trop, les gens n'apprennent pas à s'en sortir eux-mêmes. La crédibilité de leur discours souffre du fait que leur préoccupation principale est de réduire les dépenses sociales. Enfin, une gauche à tendance libertaire, relayée par une partie des théoriciens des politiques sociales, plaide également en faveur d'une autonomie des personnes en difficulté. Pour eux, il s'agit autant d'une question de dignité de la personne que d'efficacité. Au lieu de parler de responsabilité (ce qui a une connotation morale et déresponsabilise la société), on utilise le terme « *empowerment* » – appropriation ou maîtrise de sa propre situation, souvent à travers une réflexion et une action collective. Cette troisième approche, incomprise par une gauche plus traditionnelle, constitue une interprétation possible des idéaux libéraux.

Le libéralisme contre l'Etat

Venons-en au libéralisme économique, si critiqué par la gauche. Sa matrice est indubitablement le libéralisme politique, à savoir le triptyque « libertés individuelles et égalité », « liberté d'expression » et « société ouverte et démocratie ». En partant de la propriété privée comme droit individuel, on passe par la liberté d'entreprendre, pour structurer la société autour de l'économie et des mécanismes de marché. Considérer

l'être humain comme *homo oeconomicus* est bien entendu très efficace pour évacuer toutes revendications de libertés autres que marchandes... Vous voulez passer dans les médias ? Vous avez le droit de fonder un journal !

L'idée de faire du marché l'instrument privilégié (ou unique) de régulation de la société n'est bien sûr pas la seule façon de penser la sphère économique à partir des principes libéraux. Néanmoins, ceux qui aujourd'hui, en Europe, revendiquent l'appellation libérale, apparaissent comme des défenseurs d'un Etat plus ou moins minimal.

Les plus extrêmes n'admettent comme droits politiques que des droits négatifs : l'Etat ne doit pas se mêler de la vie privée, l'Etat ne doit pas entraver l'expression de l'opinion, l'Etat ne doit pas arrêter des gens sans en justifier la nécessité. Au-delà, telle est la lecture des libéraux extrêmes, commence le règne de l'économie, qui doit être laissé au choix des individus et aux mécanismes de marché. Ainsi, le prélèvement d'impôts servant à autre chose qu'au strict nécessaire (justice, police et armée) est considéré comme un égarement de l'histoire récente de l'humanité, sur lequel il convient de revenir.

Moins dogmatique, le mainstream libéral se contente de dire que l'économie de marché, depuis le XIX^e siècle, a enrichi les capitalistes et les travailleurs. Donc, moins il y a d'entraves au marché, plus on produit de richesse – ce dont tout le monde profite. Cet argument n'est que partiellement contredit par la critique écologiste, évidente par les temps qui courent. En effet, produire de plus en plus de « richesses » dans un monde fini n'est pas une perspective réaliste. Cette critique oblige les libéraux à tenir compte, au-delà de la performance économique, de notions comme la qualité de vie et l'encadrement politique du marché. Mais cette critique ne met pas en cause le dogme de l'économie libérale, qui est celui d'une optimisation à travers les mécanismes de marché. Ce n'est pas par hasard que les partis écologistes prennent le chemin de l'éco-libéralisme et font appel à des concepts comme l'internalisation des coûts et la bourse des droits de polluer.

Une critique plus profonde du libéralisme économique consiste à contester ses prémisses. D'abord, l'existence

humaine ne se réduit pas à celle d'*homo oeconomicus*. Ensuite, l'économie ne peut pas être considérée comme primant sur les autres dimensions de la vie en société. Enfin, l'économie marchande moderne dépend plus que jamais du contexte sociétal et économique non marchand. Ainsi, à l'âge des nouvelles technologies, la cohésion sociale ou la qualité du système scolaire constituent des facteurs économiques invisibles mais essentiels. Et ils ont un coût, auquel la communauté subvient sur base de délibérations politiques – et en prélevant des impôts. Vu ainsi, l'Etat providence n'est plus une lubie socialiste octroyée aux entrepreneurs. C'est tout simplement un encadrement nécessaire à une société complexe, mis en place par un gouvernement démocratique de citoyennes et citoyens libres et égaux, tout en laissant un maximum de liberté aux individus.

L'Etat contre la liberté

Terminons avec un sujet sur lequel le libéralisme fait consensus – du côté de

la gauche plus ou moins radicale en tout cas. Depuis le 11 septembre 2001, dans ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps encore « le monde libre », les libertés individuelles sont menacées. La lutte contre le terrorisme – une menace réelle mais surévaluée – semble autoriser un retour à ce que trois siècles de libéralisme politique ont patiemment endigué : l'arbitraire dans l'exercice du pouvoir.

L'Etat providence est tout simplement un encadrement nécessaire à une société complexe, mis en place par un gouvernement démocratique de citoyennes et citoyens libres et égaux.

Fichage systématique, caméras omniprésentes, interception de communications vocales ou numériques, les moyens mis en œuvre contre le terrorisme ne semblent souffrir aucune limitation.

La facilité avec laquelle ces mesures sont actuellement acceptées montre les limites de la libéralité de nos sociétés. Les champions du sécuritaire se contentent de demander : qu'est-ce qui s'oppose à ce fichier, à cette caméra ? Auriez-vous quelque chose à cacher ? Les politiciens pragmatiques de tout bord ont du mal à répondre. La réponse libérale est évidente : la charge de la preuve ne revient pas à l'objet de la surveillance, mais à celui qui souhaite l'instaurer. Les droits fondamentaux de l'individu permettent seulement autant d'immixtion, autant de surveillance qu'il est strictement nécessaire.

Peut-être que le recours aux droits de la personne face à « big brother » favorisera une réappropriation critique des idées libérales par la gauche. Le présent article aura, je l'espère, mis en évidence l'intérêt d'une telle démarche.

¹ Cette « définition » a été enlevée depuis, mais subsiste sous une forme plus politiquement correcte dans le passage sur le « cultural liberalism ».

Wohlfühlen in den eigenen vier Wänden...



Öffnungszeiten:

Dienstag - Freitag
9 - 12 14 - 18 Uhr
Samstag 9 - 12 14 - 17 Uhr
Montag geschlossen

- Naturfarben
- Tapeten und Wandbeläge
- Naturdämmstoffe
- Parkett, Teppichböden
- Türen
- Innenausbau
- Maschinenverleih



Fachhandel für
ökologisches Bauen
und Wohnen

98, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg
Tel. 49 65 51 Fax 40 23 03 info@biotop.lu www.biotop.lu